Solidaires DOUANES
Solidaires FONCTION PUBLIQUE
Solidaires finances

SECTION DE MÉDITERRANÉE

Compte-rendu du groupe de travail « DUERP OP - CO / AG » des services de la DR Provence du 2 février 2016

Le 2 février 2016 s'est tenu un groupe de travail sur le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) , organisé par la DR de Provence, et relatif aux risques professionnels des services OP/CO et AG de l'ensemble de la circonscription de Provence.
Le DUERP est l'outil de base en matière de réglementation Hygiène et Sécurité, et à notre sens il n'est pas apprécié à sa juste valeur et n'a pas l'importance qu'il devrait avoir, ni pour les responsables de l'administration, ni par une partie du personnel, ce qui est regrettable, car ce document est susceptible d'engager la responsabilité pénale de l'État employeur.

Les données concernant l'ensemble des services OP CO et AG ont été examinées.

Service CI Viticulture d'Aix :

Le principal problème concerne l'application du plan anti-attentats, du fait de la configuration des lieux, dans un immeuble comprenant plusieurs occupants différents, et dont la douane n'est pas propriétaire. Il faudrait passer par le syndic pour faire installer un interphone. Cette démarche pourrait être effectuée par l'administration dans le cadre du respect des directives du plan anti-terrorisme et Vigipirate renforcé. **Le problème de la sécurisation des accès en raison de la situation "alerte attentats" est d'ailleurs un problème récurrent qui touche l'ensemble des services de la circonscription.** L'installation d'interphones (afin de maintenir fermés les portes et portails) est la solution la plus urgente.

Service Viti de Draguignan :

Le problème des moisissures est de nouveau signalé, malgré les travaux de peinture réalisés. Les représentants du personnel demandent que ce risque soit réévalué de C à B.

Service Viti et douane d'Avignon :

Selon les informations de l'adjoint au chef de service, la CCI du Vaucluse, propriétaire des locaux, est passée le 1er février pour faire un bilan des aménagements du site en matière d'accessibilité des handicapés (rampe d'accès, signalétique…). Le problème principal concerne le manque d'éclairage des extérieurs. Il apparaît indispensable d'installer un spot à détecteur de présence sur le parking et l'entrée, qui ne sont absolument pas éclairés (risques d'agressions, de chutes…). Au regard de l'urgence, ces aménagements pourraient être financés par la DR de Provence même si les locaux sont propriétés de la CCI. Les agents de plus doivent être équipés de chaussures de sécurité lors de leurs interventions extérieures.
Les modalités incertaines du transfert de la TSVR conduisent d'autre part à des difficultés d'ordre relationnel (relèvement demandé par les OS en B au lieu de D).

Recette locale de Cairanne :

Les risques identifiés sont inhérents au fait qu'il s'agit d'un agent isolé. Il s'agit de risques matériels et physiques, mais aussi de RPS. Il apparaît indispensable de soulager la charge de travail de cet agent pour un appui ponctuel d'un agent Paris-spécial, à la demande des représentants du personnel. De plus, une visite et

un suivi plus approfondi par le médecin de prévention s'avère indispensable, afin d'anticiper l'éventualité de problèmes de santé dus à la charge de travail reposant sur cet agent, et au regard de son âge.

Recette régionale :

La gestion des marchandises saisies pose un problème, notamment en raison d'un sous-effectifs. À cela s'ajoute la nature même des marchandises saisies (fortes sommes d'argent provenant d'affaires de MOD, armes, munitions, marchandises lourdes…).
L'insuffisance du nettoyage des sanitaires est aussi signalée, insuffisance qui va être encore plus marquée du fait de la révision du contrat avec la société ONET à la baisse des heures hebdomadaires.

Bureau de Gap :

Le transfert théorique de la gestion de la TSVR au service national de Metz conduit à des problèmes relationnels avec les usagers, le suivi des dossiers n'étant pas correctement assuré par le service centralisateur (impossibilité pour les usagers d'obtenir des réponses téléphoniques, difficulté à tracer les dossiers…). Ce problème se retrouve par ailleurs dans l'ensemble des services concernés par la TSVR (Toulon, Avignon).

Siège de la Direction Régionale :

Les problèmes liés à l'état des sanitaires sont aussi signalés, ainsi que l'absence d'eau chaude dans les sanitaires du 1er étage (problème d'hygiène), depuis plusieurs mois, sans indication par l'administration de date de réparation.
Les représentants du personnel font remarquer qu'il y a une erreur dans le nombre d'agents du SRA (deux agents implantés au lieu d'un). Là aussi, une sous-évaluation des risques est constatée, notamment en matière de RPS, voire une distorsion d'appréciation pour un même risque concernant des personnels différents. Ainsi, le risque relatif à la pression temporelle 8-1-2 (8-1 exigences du travail) est revu à la hausse à la demande des OS et passe de C à B pour l'ensemble des personnels, de même que le risque 8-6 sur l'insécurité de l'emploi pour les SRA et SRE, de C à B au regard notamment de sa fréquence, quotidienne, et de la gravité et probabilité, depuis plusieurs années.
Solidaires souligne à ce titre que **lors du GT DUERP de l'année précédente, la situation anxiogène dans laquelle se trouvaient les agents du SRE était intenable et avait été signalée** par notre organisation à l'administration, du fait de l'action de cette dernière qui avait supprimé les effectifs du service avant même toute décision réglementaire en la matière, au mépris des règles administratives et sociales. C'est sous la pression des OS que l'administration a dû faire marche-arrière, pour remplir son **obligation légale de bon fonctionnement du service public et de garantir des conditions de travail normales aux agents.**
Il convient de noter aussi que le risque 8-1-7 pour le gardien (conciliation travail et vie personnelle), classifié C, a été relevé à la demande des représentants du personnel.

Bureau de Toulon :

Le **transfert de la gestion des dossiers de navigation de Marseille-Transports**, fermé au 31/12/15, a créé **un fort accroissement de la charge de travail**, les dossiers ayant été transférés, mais pas les effectifs correspondants, ce qui pourtant avait été annoncé par les DI et DR concernés.
Les agents ont fait la remarque que les seules informations concernant leur avenir professionnel (restructurations en cours et à venir, suppressions de services…) ne leur sont communiquées que par les OS! Le défaut d'information de la part des responsables de l'administration est donc manifeste dans ce domaine...

Antenne de dédouanement de Brégaillon :

L'ensemble des représentants du personnel constate que de trop nombreux risques apparaissent en "NC", du fait de la non saisie dans l'application de toutes les données nécessaires au calcule du résultat en terme de risques. Ce n'est pas par exemple parce que le risque n'est pas maîtrisable qu'il ne faut pas servir la case correspondante, sinon le résultat et l'identification du risque sont complètement faussés.

Conclusion :

En matière de RPS notamment, mais aussi en matière de risques physiques (posture, TMS par exemple), les responsables de l'administration déplorent que les stages proposés (par exemple gestion des conflits, notamment pour le cas du service de Draguignan au sujet des risques émotionnels…), ne remportent pas le succès escompté auprès des agents, qui pourtant semblent demandeurs notamment au regard des informations et signalements du DUERP. L'organisation de ces stages ayant un coût, l'administration ne propose plus certains stages, et se contente des stages obligatoires en matière de conduite et de secourisme au travail. **Une sensibilisation à destination des agents semble donc nécessaire**. Ces stages impliquent de plus des problèmes de déplacements et d'organisation du travail dans certains services, la solution pourrait être de délocaliser les formations dans les services, et non plus de les centraliser à la DI par exemple. Une diffusion de l'information sur les stages serait de même plus efficace par la messagerie (liste de diffusion), plutôt que par l'application ALADIN, afin de s'assurer que l'ensemble des agents a pu être informé de l'existence des stages et de leur thème.

Solidaires a plusieurs fois lors de ce GT souligné des **anomalies relatives à l'évaluation des critères de risque** (fréquence, gravité, probabilité, maîtrise…), **anomalies qui aboutissent à un résultat erroné quant à la nature du risque et sa classification**. À partir du moment où les critères entrés dans l'application ne correspondent pas à la réalité, le risque identifié est faussé et n'est pas suffisamment évalué. Il y a un problème d'appréciation subjective des critères.
Les risques apparaissent le plus souvent en "D", notamment les risques psychosociaux (RPS), alors qu'une juste appréciation devrait aboutir à une classification en B, ou en C *a minima*. Lors des travaux tenus au niveau de la DI de Méditerranée, coordinatrice des DUERP des DR de l'interrégion, sur expertise de l'inspecteur Hygiène et sécurité, il avait été reconnu que les RPS devaient apparaître sous la classification B au minimum.
Il ressort donc de ce GT qu'il y a un défaut de maîtrise par l'administration de l'outil DUERP. **Une formation dans ce domaine apparaît nécessaire**, que ce soit à l'attention des responsables de service ou des personnels, pour les sensibiliser à l'importance de cet outil de prévention, et afin d'harmoniser les méthodes et les classifications, afin d'éviter de se retrouver comme très souvent lors de ce GT dans une situation où les critères entrés s'avèrent erronés et le résultat faussé par voie de conséquence. **Une pédagogie dans ce domaine est indispensable.**

Le président de la séance souligne pour sa part qu'il se trouve confronté à une augmentation exponentielle des problèmes relationnels entre agents et qu'il doit gérer de plus en plus de conflits. Ces difficultés relationnelles ne sont que les **symptômes parmi les plus visibles d'un malaise grandissant au sein des agents des douanes, du fait des restructurations à marche forcée, des fermetures de services et du PSD** de la direction générale des douanes, qui créent un climat anxiogène pour l'ensemble des agents, qui n'ont plus aucune visibilité sur leur avenir professionnel, et par voie de conséquence sur leur vie personnelle. Les responsables locaux (qu'ils le déplorent ou non...) ne font que payer le prix des décisions prises et des mesures mises en place dans notre administration.
Qui sème le vent, récolte la tempête...

La délégation Solidaires Douanes était représentée par Nathalie GSELL et Vincent FINKBEINER.